

## DEMANDE D'ATTRIBUTION D'UN JARDIN OU D'UN VERGER FAMILIAL

Association des Jardins et Vergers Familiaux de Besançon et Environs

DATE

### IDENTITE (renseignements obligatoires)

Monsieur  Madame

NOM  PRENOM

ADRESSE 1

ADRESSE 2

CODE POSTAL  VILLE

TEL. FIXE  TEL. PORTABLE

E-MAIL

### RENSEIGNEMENTS DIVERS

DATE DE NAISSANCE  PROFESSION

SITUATION DE FAMILLE  NOMBRE D'ENFANTS A CHARGE

HABITATION  PAVILLON INDIVIDUEL  IMMEUBLE COLLECTIF

### SECTEUR SOUHAITE

- |   |   |   |
|---|---|---|
| <input type="checkbox"/> 1 - CFA          | <input type="checkbox"/> 10 - MONTOILLE     | <input type="checkbox"/> 19 - TREPILLOT       |
| <input type="checkbox"/> 2 - VIGNERONS    | <input type="checkbox"/> 11 - SCHLUMBERGER  | <input type="checkbox"/> 20 - AVANNE          |
| <input type="checkbox"/> 3 - COLOMBOT     | <input type="checkbox"/> 12 - LA GARE D'EAU | <input type="checkbox"/> 21 - CLAIRS SOLEILS  |
| <input type="checkbox"/> 4 - FORT GRIFFON | <input type="checkbox"/> 13 - LA VAITE      | <input type="checkbox"/> 22 - ECOLE-VALENTIN  |
| <input type="checkbox"/> 5 - VELOTTE      | <input type="checkbox"/> 14 - PORT DOUVOT   | <input type="checkbox"/> 23 - MISEREY-SALINES |
| <input type="checkbox"/> 6 - BRULEFOIN    | <input type="checkbox"/> 15 - RELANCONS     |   |
| <input type="checkbox"/> 7 - VALENTIN     | <input type="checkbox"/> 16 - ISENBART      |   |
| <input type="checkbox"/> 8 - TILLEROYES   | <input type="checkbox"/> 17 - PETITE CREUSE |   |
| <input type="checkbox"/> 9 - BOUSSEROTTE  | <input type="checkbox"/> 18 - GRETTE        |   |

#### VOUS DEMANDEZ

UN JARDIN  UN VERGER

### DOCUMENTS A FOURNIR AVEC VOTRE DEMANDE D'ATTRIBUTION :

- une photocopie de la facture EDF/GDF, de loyer ou d'autre justificatif de domicile ;
- une photocopie de la carte d'identité et/ou du titre de séjour ;

Cette demande permet de vous inscrire sur la liste d'attente de l'Association des Jardins et Vergers Familiaux de Besançon et Environs. Elle reste valable plusieurs années, mais vous pouvez la renouveler chaque année. Dès qu'un jardin ou un verger se libérera et que vous serez en tête de liste, vous serez convoqué.

Les jardins sont attribués selon l'année culturale, soit du 11 novembre de l'année N au 10 novembre de l'année suivante soit N+1.

**Adressez votre dossier par courriel à [ajvfbe@gmail.com](mailto:ajvfbe@gmail.com) ou par courrier à :**

**Association des Jardins et Vergers Familiaux de Besançon et Environs , 4 rue des 2 Princesses , 25000 Besançon**

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par l'Association des Jardins et Vergers Familiaux de Besançon et Environs pour l'établissement des attributions des jardins et des vergers et leur gestion..

Elles sont conservées pendant toute la période d'attribution du jardin ou du verger et sont destinées au Secrétariat de l'Association.

Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant l'Association des Jardins et Vergers Familiaux de Besançon et Environs : 4 rue des 2 Princesses, 25000 Besançon.

Nous vous informons de l'existence de la liste d'opposition au démarchage téléphonique « Bloctel », sur laquelle vous pouvez vous inscrire ici : <https://conso.bloctel.fr/>